



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E128054

VALABLE JUSQU'AU 10/12/2023

ÉDITÉ LE 23/12/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/07/2014

Forme juridique : SARL

Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ARRAS 2014B00827

Siret : 803 475 649 00023

Code NACE : 4759B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 10374028904

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 10374028904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Raison sociale : AVENIR HABITAT

6 RUE ELISÉE RECLUS
62800 LIEVIN

Téléphone : 09 81 60 92 96

Portable : 06 68 02 59 62

Fax :

Site Internet : www.avenirhabitat.fr

E-mail : alattuca@avenirhabitat.fr

Responsabilité légale :

LATTUCA ANTHONY GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste, Couvreur, Menuisier, Plâtrier / Plaquistes, Plombier)	11/12/2019

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENTEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.